auquel il importe de porter remède. J'espère que le temps est proche où la Législature de notre province, envisageant le mal dans son étendue, jugera nécessaire de fixer un minimum de salaire à donner aux instituteurs et aux institutrices, afin de les soustraire aux effets d'une économie mal entendue.

Votre adresse a fait allusion, en termes certainement trop élogieux, aux écrits que j'ai publiés sur l'exposition scolaire de la province de Québec à Chicago. J'ai eu l'avantage, en effet, d'examiner et de feuilleter les cahiers de devoirs de nos écoles de campagne et de ville, et j'ai cru en toute justice devoir mentionner, dans le journal que je rédigeais alors, quelques noms de maîtres et de maîtresses d'écoles qui s'étaient signalés dans ce grand tournoi des peuples du monde. J'ai été heureux de rendre hommage au zèle et à l'intelligence de nos professeurs et de nos élèves; mais plus grands encore seraient nos succès dans les écoles primaires, si à la charge d'instituteur était attaché un salaire proportionné à son importance et aux résultats qui peuvent en découler.

Soyez sûrs, Messieurs, que je ferai tous mes efforts pour améliorer la situation du maître et de la maîtresse de classe, afin d'avoir un corps enseignant composé de membres les plus aptes aux fonctions de l'enseignement et les plus capables de rivaliser avec celui des autres pays.

Des circonstances spéciales, ainsi que vous le dites, ont entravé chez nous, pendant de longues années, le progrès de l'instruction. Dans le siècle qui a suivi la cession du Canada à l'Angleterre, il a fallu lutter pour la conservation de nos lois et de nos institutions. Notre préoccupation première a été de nous emparer du sol et de le défricher. Cependant nous ne pouvons méconnaître qu'en dépit des obstacles, nos campagnes ont rivalisé de zèle pour établir partout des écoles primaires. A nous aujourd'hui, Messieurs, de les développer, de les perfectionner et de savoir, au moyen de méthodes nouvelles, les rendre attrayantes à l'enfant.

L'œuvre que vous poursuivez, je le sais, est une œuvre de patience, de dévouement et de sacrifice. Continuez, je vous en prie, avec tout le zèle possible, la tâche qui vous incombe. Vous avez eu dans la carrière de l'enseignement des devanciers modèles. Les curés de paroisses ont de tout temps travaillé à répandre l'instruction; ils ont été secondés par des laïques dont le patriotisme n'avait point de bornes.

A vous, Messieurs les instituteurs, de les imiter. Marchez sur les traces de M. Joseph Perreault, à Québec, du Dr Barbier, à Berthier-en-Haut, du Dr Jacques Labrie, de St-Eustache, des Drs Cazeneuve et Meilleur, à l'Assomption, et autres, et la patrie vous sera reconnaissante.

Je vous laisse maintenant à vos délibérations, en vous remerciant de nouveau de votre sympathique accueil.

BOUCHER DE LA BRUÈRE.

Québec, le 1er juin 1895."

M. A. Talbot, professeur de calligraphie à Québec, donne une conférence suivie au tableau noir d'une leçon pratique d'écriture penchée qui intéresse vivement l'assemblée.

M. J.-D. Frève fait une conférence sur l'enseignement de la géographie, accompagnée d'une leçon pratique de cartographie au tableau et de voyages fictifs sur la carte muette.

Vu l'heure avancée de la séance, le sujet de discussion qui suit est ajourné à la prochaine conférence : *Comment doit-on enseigner la langue maternelle concentriquement?*

Proposé par M. J. Ahern, appuyé par M. N. Lacasse, que les remerciements de l'association soient votés à M. A. Talbot pour la conférence si utile et si intéressante qu'il a bien voulu nous faire sur l'enseignement de la calligraphie.—Adopté.

M. le président présente à l'association un livre intitulé : "*Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle,*" par "J. Ahern, professeur à l'Ecole normale Laval. Ce manuel est précieux pour tout instituteur qui enseigne la langue anglaise; il est fait avec grand soin sous tous les rapports. M. Ahern a rendu un immense service au corps enseignant en publiant ce travail.

A la prochaine conférence, M. A.-A. Guimont traitera de l'*Enseignement du chant dans les écoles*; et M. C.-P. Renaud parlera